

LA TRADITION PARLEMENTAIRE À TERRE-NEUVE

Neil Penney

Chaque province canadienne a une histoire politique unique, mais aucune n'en a une aussi fascinante que Terre-Neuve. Son assemblée législative a probablement connu plus de crises constitutionnelles et politiques que toutes les autres assemblées législatives à la fois! L'auteur de cet article relate quelques événements mémorables de l'histoire parlementaire de Terre-Neuve, et décrit la structure et l'organisation actuelles de son assemblée législative.

Les fouilles archéologiques de l'Anse au Meadows ont permis de déterminer que Terre-Neuve a été découverte par les Vikings, vers l'an 1001 de notre ère. Mais l'île est redécouverte, en 1497, par Jean Cabot qui de retour en Angleterre raconte une foule d'histoires de pêche miraculeuse. Au cours des années suivantes, les Portugais, les Français et les Espagnols en explorent les côtes, mais c'est un sujet britannique, Sir Humphrey Gilbert, qui entre dans le port de Saint-Jean en 1583 et déclare Terre-Neuve première possession britannique en Amérique du Nord.

Au début, l'île est surtout un lieu de rencontre pour les pêcheurs et un terrain de manoeuvres pour la marine britannique. Le premier village date de 1610; on le situe à l'emplacement actuel du village de Cupids, dans la baie Conception. On doit la création de ce village à John Guy qui agissait pour le compte de la Newfoundland Colonization Company, appartenant à Sir Francis Bacon. Les colons y trouvent un climat rude et sont souvent attaqués par des pirates en maraude. Un conflit avec les Indiens se termine par l'extinction de la tribu Beothuck. Cet événement demeure une page sombre de l'histoire de Terre-Neuve.

En 1662, les colons ont maille à partir avec les Français qui s'emparent de Placentia et, un peu plus tard, détruisent Saint-Jean. Les attaques menées par les Français et leurs alliés Micmac se poursuivent jusqu'au traité d'Utrecht de 1713 qui reconnaît le souveraineté des Anglais sur Terre-Neuve, à l'exception de quelques zones côtières où les Français conservent des droits de pêche. Les Français essaient encore à plusieurs reprises de s'emparer de Terre-Neuve jusqu'en 1796, date de leur dernière tentative à Bay Bulls.

UN GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF 1833-1854

Pendant longtemps, les colons ne connaissent ni institutions représentatives ni tribunaux civils. Ils sont administrés par des gouverneurs maritimes nommés par le Royaume-Uni. Les tribunaux civils font leur apparition en 1791. Au cours des années 1820-1830, un mouvement se dessine en faveur d'un gouvernement représentatif; il est mené par William Carson et Patrick Morris. Enfin, le 2 mars 1832, le gouverneur Sir Thomas Cochrane autorise les citoyens de Terre-Neuve à élire une assemblée législative composée de quinze membres. L'élection a lieu pendant une période de 8 jours à compter du 25 septembre 1832. Pour être candidat à l'élection, il faut être propriétaire foncier à Terre-Neuve depuis au moins deux ans. Pour pouvoir voter, il faut vivre à Terre-Neuve depuis un an et être également propriétaire foncier. La constitution de 1832 dote Terre-Neuve du système traditionnel de gouvernement colonial, comprenant un gouverneur, un conseil législatif nommé par la Couronne et une assemblée.

La première session débute le 1er janvier 1833 à l'hôtel de Mme Mary Traverse. Dans son discours inaugural, le gouverneur annonce aux membres: "jusqu'ici vous n'avez pas eu le contrôle des finances; dorénavant, vous serez en grande partie les protecteurs de votre bonheur et les défenseurs de votre bien-être"¹. La nouvelle assemblée ne démontre pas une grande aptitude à gérer ses finances: lorsque les députés se réunissent pour la seconde session, ils découvrent que les documents, l'épée, la masse et même la coiffe du président ont été confisqués par la propriétaire de l'hôtel

M. Neil Penney est l'adjoint administratif du président de l'assemblée législative de Terre-Neuve. Il est aussi le coordonnateur du 2^e colloque régional de l'Association parlementaire du Commonwealth qui se tiendra à Terre-Neuve en août 1981.

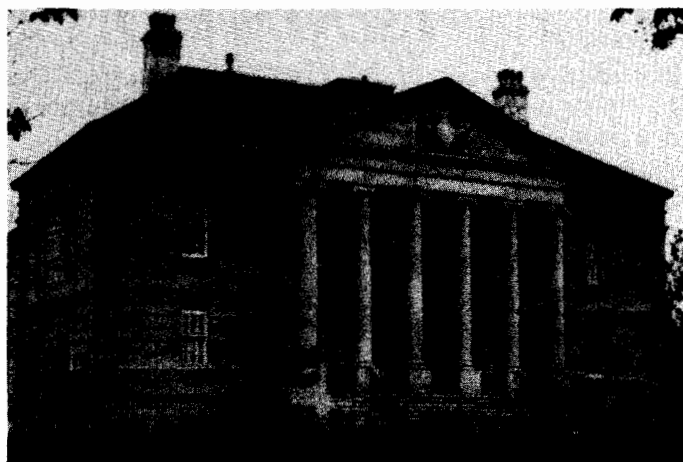
pour faute de paiement du loyer! Après avoir occupé différents locaux pendant seize années, le gouvernement établit enfin son siège officiel à l'édifice Colonial de Saint-Jean, le 28 janvier 1850.

Mais il existe un grave problème au sein de la société terre-neuvienne: il s'est fait une scission profonde entre les protestants anglais et les catholiques irlandais, et les principaux partis à l'assemblée reflètent ces divergences. Les émeutes lors des élections de 1840 forcent le gouvernement britannique à suspendre la constitution et à nommer une commission d'enquête. Dans son rapport, cette commission recommande un pouvoir législatif "amalgamé", c'est-à-dire une assemblée législative où siègent les deux Chambres. Cette assemblée "amalgamée" se réunira pendant six sessions de 1843 à 1848, date à laquelle la constitution entrera à nouveau en vigueur.

Au cours des années, de nombreux hommes politiques — tels que Philip Francis Little et John Kent — appuient des pétitions et des résolutions demandant à la Grande-Bretagne d'instituer un gouvernement responsable dans la colonie. Grâce à l'influence de deux députés britanniques, le Secrétaire d'Etat — le duc de Newcastle — adresse à la colonie de Terre-Neuve une lettre en date du 21 février 1854, dans laquelle il déclare:

Le gouvernement de Sa Majesté est arrivé à la conclusion qu'il ne devrait pas empêcher Terre-Neuve de se doter des institutions et de l'administration civile qui, sous le nom populaire de gouvernement responsable, ont été adoptées par tous les autres territoires d'Amérique du Nord appartenant à Sa Majesté.²

La première élection tenue dans le cadre d'une administration responsable donne la victoire aux libéraux conduits par Philip Francis Little. C'est un autre libéral, John Kent, qui lui succède. Tous deux bénéficient de l'appui d'une grande partie des électeurs catholiques, mais les campagnes électorales sont souvent le théâtre de scènes de violence partisane et de menaces. Le conflit atteint à son paroxysme en 1861, lorsque le gouverneur Sir Alexander Bannerman, soi-disant de connivence avec les conservateurs, dissout le gouvernement de façon absolument anti-constitutionnelle. Les conservateurs, sous la conduite de Sir Hugh William Hoyles, remportent les élections suivantes, non sans être accusés de fraude et de corruption. Lorsque l'assemblée législative ouvre ses portes le 13 mai 1861, certains députés libéraux vaincus se présentent à leur place et on doit les faire évacuer de force. La foule rassemblée à l'extérieur de l'assemblée est aussi dispersée par la police, mais on déplore trois morts et vingt blessés.



L'édifice Colonial vu de Military Road, vers 1955. (Photo des Archives provinciales de Terre-Neuve)

L'union de Terre-Neuve au Canada est une question débattue tout au long des années 1860. Elle est finalement tranchée lors de l'élection de 1869. Le premier ministre Frederick Carter est en faveur de l'union. Il semble avoir l'appui des commerçants protestants de Saint-Jean et d'un grand nombre de catholiques irlandais. Malgré tout, les troupes anti-confédération, menées par Charles Fox Bennett, remportent la victoire. En 1895, le Canada et Terre-Neuve essaient à nouveau de s'entendre sur les conditions de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, mais les pourparlers aboutissent à un échec.

Le droit des Français de pêcher au large des côtes de Terre-Neuve est probablement le sujet le plus controversé dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Ce droit remonte au Traité d'Utrecht, mais le traité manque de précision quant à la définition du terme "poisson" et aux limites des zones de pêche. Afin de clarifier la situation, les Britanniques signent une convention avec la France en 1857, accordant aux Français le droit exclusif de pêcher dans une zone connue sous le nom de *French Shore*. L'assemblée législative de Terre-Neuve, par un geste très rare dans son histoire, réagit en condamnant à l'unanimité l'action du gouvernement britannique. Ce geste entraîne la rétractation de l'entente, et, fait plus important, le secrétaire britannique aux colonies, Henry LaBouchère, envoie une lettre au gouverneur de Terre-Neuve dans laquelle il déclare "le gouvernement de Sa Majesté considère le consentement des habitants de Terre-Neuve comme un préalable essentiel à toute modification de leurs droits territoriaux et maritimes."³

Néanmoins, la présence des pêcheurs français au large des côtes demeure un problème pour les Terre-Neuviens. L'assemblée législative adopte le *Bait Act*

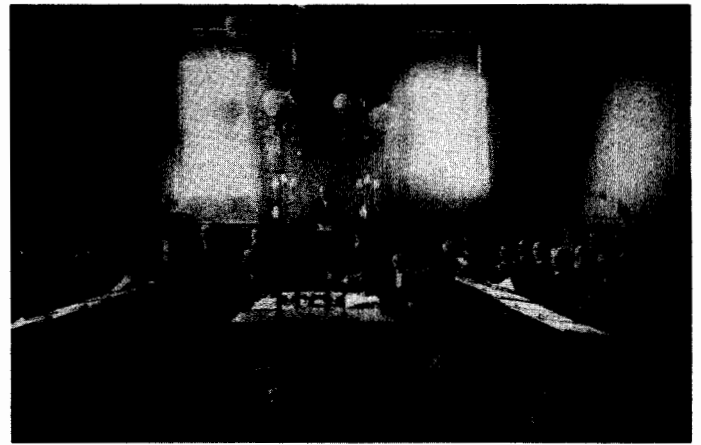
interdisant aux Français de se procurer de l'appât sur l'île. Les Français réussissent à faire annuler cette loi par la Grande-Bretagne, mais en 1887 elle est rétablie à la suite des arguments présentés par le premier ministre de Terre-Neuve, Robert Thorburn, à l'occasion d'une conférence coloniale. C'est en 1904 que les droits de pêche des Français sont définitivement révoqués dans le cadre d'une entente plus vaste signée entre la Grande-Bretagne et la France au sujet de leurs colonies respectives.

Entre 1893 et 1933, Terre-Neuve, accablée par le chômage et des querelles sectaires incessantes, est le théâtre d'événements politiques très rares dans une démocratie parlementaire. Par exemple, le résultat des élections de 1893 est modifié à cause d'accusations portées en vertu du *Corrupt Practices Act*. Plusieurs députés libéraux doivent abandonner leur siège, et le pouvoir est confié aux conservateurs. Lors d'une seconde élection tenue cette même année, la victoire revient aux libéraux. Avec Sir Robert Bond à leur tête, les libéraux remportent également les élections de 1900 et 1904, mais en 1907 le parti se voit couper en deux lorsque le procureur général, Edward Morris, démissionne pour fonder son propre parti, le *Newfoundland People's Party*. L'élection de 1908 aboutit à un partage égal des sièges: dix-huit pour chaque parti. La lutte pour le pouvoir est vive entre les deux clans. Le gouverneur demande d'abord à Bond, puis à Morris de former un nouveau gouvernement; mais lorsque la chambre se réunit enfin, les députés n'arrivent même pas à se choisir un président. Une nouvelle élection a donc lieu, qui voit le parti de Morris s'emparer de vingt-six sièges, contre dix au parti libéral.

Morris remporte aussi l'élection de 1913 et préside aux destinées du "long parlement" qui s'achèvera dans le chaos le plus complet en 1919. Cette élection donne seize sièges au *People's Party*, sept au parti libéral, et huit à un nouveau parti, le *Fisherman's Protective Union*. Ce parti de gauche, sous la direction de William Coaker, était en faveur d'une réglementation des pêcheries, d'une réforme administrative et constitutionnelle et d'une amélioration des programmes sociaux et de l'instruction.

La guerre déclenche une crise politique à Terre-Neuve, tout comme au Canada, à propos du recrutement des soldats, ce qui entraîne la formation d'un gouvernement national dirigé par Morris, puis après son départ à la retraite, par l'ancien ministre de la Justice, W.F. Lloyd, qui était un des députés de l'opposition faisant partie de ce gouvernement national. Le ministre des finances, Michael Cashin, devient alors de

chef du *People's Party* dans ce gouvernement de coalition. Le 20 mai 1919, Cashin surprend tout le monde en déposant une motion de défiance à l'endroit de son propre gouvernement! Le premier ministre Lloyd prend la parole pour répondre, mais le président lui faisant remarquer que la motion n'a pas été appuyée, le premier ministre s'empresse lui-même de l'appuyer. M. Coaker estime que cette manœuvre est une tentative de détruire l'Union, et après un long débat, la motion est adoptée. Michael Cashin devient alors premier ministre, et Lloyd reprend sa place sur les bancs de l'opposition.



Une séance de l'assemblée sous le gouvernement Morris, vers 1910. (Photo des Archives provinciales de Terre-Neuve)

L'élection de 1919 est remportée par Richard Squires, à la tête du parti *Liberal Reform* qui a promis un gouvernement "honnête" et un plus grand développement industriel. La période d'après-guerre est difficile: les revenus diminuent et les dépenses augmentent en flèche; le taux de chômage est élevé et l'atmosphère politique est tendue. Le président de l'assemblée doit, au moins à deux reprises, suspendre des séances à cause de bagarres dans la galerie réservée au public. Richard Squires est réélu aux élections de mai 1923, en dépit de rumeurs de mauvaise gestion financière. Deux ministres y perdent leur siège, parmi lesquels le ministre de l'Agriculture et des Mines, Alex Campbell. La comptabilité de son ministère démontre à quel point l'administration de Squires était corrompue. Sous la conduite de William Warren, quatre ministres fomentent une rébellion qui force Squires à démissionner. William Warren devient alors premier ministre, et il demande au gouvernement britannique de nommer une commission pour faire enquête sur les finances publiques de l'administration Squires.

Le rapport Hollis Walker, publié en mars 1924, dénonce ouvertement Campbell, Squires et un certain nombre de fonctionnaires. Il semble corroborer les dires

de Warren, mais à la suite d'une curieuse série d'évènements, son gouvernement est renversé le jour même de l'ouverture de l'assemblée.

Warren avait entendu dire que certains députés de son parti voulaient provoquer une élection avant que des accusations ne soient portées contre Squires et Campbell. Pour contrecarrer leurs plans, le premier ministre avait autorisé l'arrestation immédiate des deux anciens ministres. Mais Squires, remis en liberté sous un cautionnement de \$40 000, peut assister à la séance d'ouverture de la Chambre, le 24 avril 1924, et faire échouer la stratégie de Warren. En effet, une motion de défiance est adoptée par 16 voix contre 15, le vote décisif étant précisément celui de Squires. L'assemblée est dissoute immédiatement et de nouvelles élections sont prévues pour le 2 juin.

Warren s'efforce de se gagner des voix en demandant à des députés de l'opposition de faire partie du cabinet. Mais il échoue encore, laissant le système des partis politiques dans un état de confusion sans précédent, alors que diverses factions tentent des manœuvres pour s'imposer. Finalement le gouverneur fait appel à Albert Hickman — qui ne faisait même pas partie du cabinet Warren — pour diriger Terre-Neuve jusqu'aux élections.

Ces élections donnent vingt-cinq sièges au parti libéral-progressiste-conservateur de Walter Monroe, et dix sièges au parti libéral-progressiste de Hickman. L'ancien premier ministre, William Warren, est réélu sous la bannière indépendante. Monroe doit son élection à l'appui des hommes d'affaires et du milieu conservateur. Il proposa des changements aux tarifs douaniers et aux impôts sur le revenu qui furent profitables à ce secteur de la population. La coalition précaire de Monroe, ne tarde pas à s'effriter, et en 1928 il cède sa place à son neveu et associé, Frederick Alderice. Alderice perd les élections de 1928, au profit de Richard Squires qui est revenu à la vie politique malgré une condamnation pour déclaration d'impôts frauduleuse. Sa seconde administration est accablée de problèmes financiers créés par la dépression. Aussi Alderice remporte-t-il les élections de 1932, après avoir promis de créer un comité pour étudier l'avenir politique de Terre-Neuve.

La commission Amulree est mise sur pied en 1933. Elle comprend un membre de la chambre des pairs de Grande-Bretagne, le baron Amulree, et deux banquiers canadiens. Après plusieurs mois d'enquête, la commission recommande de suspendre le gouvernement représentatif et de le remplacer par une commission nommée. Selon le rapport, Terre-Neuve a besoin de se

reposer de la vie politique. Lorsque l'assemblée législative est reconvoquée, les recommandations du rapport Amulree sont adoptées à la quasi unanimité, puisqu'on ne compte que deux voix d'opposition. Le 16 février 1934, le premier ministre Alderice signe un document renonçant au statut de dominion et mettant fin à plus d'un siècle de gouvernement parlementaire.

VERS LA CONFÉDÉRATION

La commission-gouvernement, que l'un de ses membres Thomas Lodge qualifiera plus tard de "dictature à Terre-Neuve," se compose de six membres, trois de Grande-Bretagne et trois de Terre-Neuve, sous la présidence du gouverneur de Terre-Neuve. Tous les membres sont nommés par la Grande-Bretagne et ils relèvent du Dominion Office à Londres. La commission crée six ministères: Services publics, Finances, Affaires intérieures et éducation, Justice, Santé et bien-être, et Ressources naturelles.

Le Royaume-Uni accepte d'assumer une dette dont les intérêts s'élèvent à 56% du revenu total de Terre-Neuve. Lentement, la situation économique s'améliore, plus à cause de trois bases militaires américaines et à d'autres retombées économiques dues à la guerre qu'aux mesures économiques de la commission.

En décembre 1945, la guerre étant finie et les finances de Terre-Neuve étant bien renflouées, le gouvernement britannique annonce qu'une Convention nationale sera élue par le peuple de Terre-Neuve pour recommander des formes possibles de gouvernement — qui seront ensuite soumises à un référendum. La Convention est élue en juin 1946. Elle comprend quarante-cinq membres qui, au cours des seize mois suivants, discutent de l'avenir politique de Terre-Neuve. Le débat est retransmis par la radio à travers toute la province. Une des options présentées est l'union avec le Canada. Le chef de ce mouvement est Joey Smallwood. S'il réussit à convaincre un certain nombre de délégués, il ne peut, toutefois, s'assurer une majorité à la convention, et en novembre 1947, un vote de 26 contre 16 rejette sa proposition d'inscrire l'entrée dans la confédération sur les bulletins de vote du référendum. C'est alors que le gouvernement britannique intervient en faveur de M. Smallwood et charge le gouvernement de Terre-Neuve de faire inscrire la confédération sur les bulletins de vote, afin d'offrir aux citoyens toutes les options possibles.

Le référendum a lieu le 3 juin 1948 et les résultats sont les suivants.

Pour un gouvernement responsable	69 400	44%
Pour la confédération	64 066	41%
Pour une commission-gouvernement	22 311	14%

Comme une majorité claire et nette est nécessaire pour permettre au gouvernement britannique de prendre une décision, il est décidé de procéder à un second référendum, sept semaines plus tard. La lutte est chaude entre les partisans et les opposants de la confédération, et le résultat du référendum donne 78 000 voix (52,3%) en faveur de l'entrée dans la confédération canadienne, et 71 000 contre, soit 47,4 pour cent des votants. Les dés sont jetés. Huit jours après le second référendum, le premier ministre du Canada fait savoir que son gouvernement rencontrera les représentants de Terre-Neuve pour discuter des conditions de l'Union. Une entente est signée en décembre 1948, et à minuit, le 31 mars 1949, Terre-Neuve devient officiellement la dixième province canadienne.

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Depuis l'entrée de Terre-Neuve et du Labrador dans la Confédération, il y a eu dix élections dans cette province. De 1949 à janvier 1972, c'est le parti libéral de Joseph R. Smallwood qui a présidé aux destinées politiques de la province. Cette période de 23 ans est le plus long règne politique d'un premier ministre depuis le gouvernement responsable de 1833.

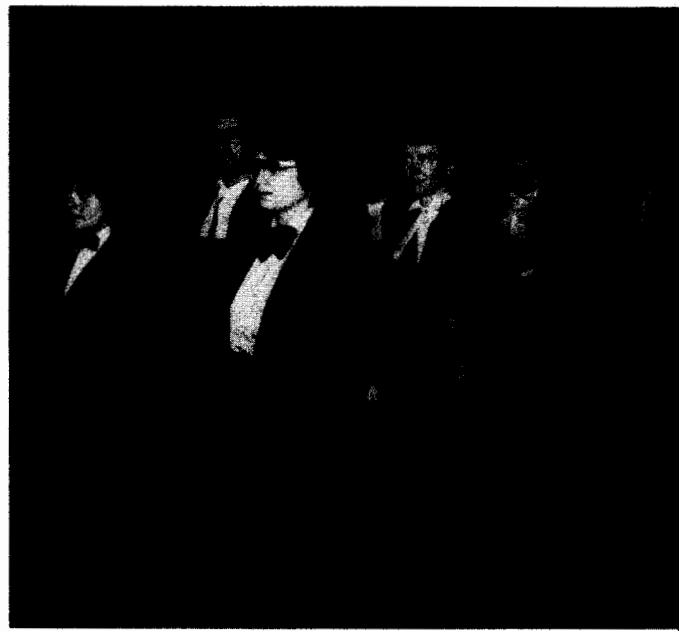
La vie politique a été dominée presque exclusivement par le parti libéral et le parti conservateur, sauf en 1959, lorsque le *United Newfoundland Party* fait élire deux députés; en 1971, lorsqu'un membre du *New Labrador Party* est élu et, en 1975, lorsque le *Liberal Reform Slate* de J.R. Smallwood fait élire quatre représentants. D'autres partis ont présenté des candidats lors de différentes élections: le CCF (*Commonwealth Co-operative Federation*) et le Nouveau parti démocratique, mais ils n'ont eu aucune influence sur le résultat des élections.

L'assemblée législative, qui s'est installée à l'édifice de la Confédération en 1960, tient actuellement la troisième session de la 38^e législature. Elle compte aujourd'hui beaucoup plus de sièges qu'en 1949 lorsque vingt-huit membres furent élus. Ce nombre est passé à 36 en 1956 et à quarante-deux en 1962. Le 29 mars 1973, le *Electoral Boundaries Delimitation Act* a été adopté, prévoyant, entre autres, la création de "cinquante et un districts électoraux en 1979." La formation d'un autre district a permis de porter à quatre le nombre de députés du Labrador à la Chambre.

Il faut remonter à 1928 pour voir l'élection d'une femme à l'assemblée législative, en la personne de Lady Helen Squires, mais la première femme à siéger depuis l'entrée de Terre-Neuve dans la confédération est Mme

Hazel MacIsaac, élue en 1975. Quatre ans plus tard, deux femmes se voient confier des tâches ministérielles; il s'agit de Mme Lynn Verge, nommée ministre de l'Éducation, et de Mme Hazel Newhook à qui est confié le portefeuille de la consommation et de l'environnement, et plus récemment celui des Affaires municipales.

La rémunération de base des députés est de \$20 520. L'allocation de déplacements varie de 9 500 à 14 500 dollars selon la distance. Le président de la Chambre, le chef de l'opposition et les ministres de la Couronne reçoivent chacun \$19 700. Le vice-président, les présidents des comités et le leader de l'opposition à la Chambre bénéficient d'une allocation supplémentaire de \$10 000. Les vice-présidents des comités touchent \$5 000, tandis que le whip des partis reçoit \$3 090. Le leader du gouvernement à la Chambre ne bénéficie d'aucune rémunération supplémentaire. Les députés ont droit à douze voyages aller-retour, de Saint-Jean à une ville centrale de leur circonscription, et ils bénéficient des services téléphoniques et télégraphiques à discrétion.



Ouverture de la 3^e session de la 38^e législature, le 24 mars 1981. Tina Tucker, page; Calvin Lake, légiste parlementaire; Patti Thorne, page; John Noel, greffier légiste; Elizabeth Murphy, greffier adjoint; Elizabeth M. Duff, greffier de la Chambre; Major Bert Hemmons, sergent d'armes; Leonard A. Simms, président. (Photo des Archives provinciales de Terre-Neuve)

A l'heure actuelle, l'assemblée législative compte 34 députés conservateurs, et 18 libéraux. Le chef actuel du parti progressiste conservateur est Brian Peckford, premier ministre et ministre responsable des Communications et des Affaires intergouvernementales. Le chef

de l'opposition est Len Stirling qui a été élu lors du congrès libéral du 1er novembre 1980.

Il est intéressant de signaler que les députés de l'opposition siègent à la droite du président de la Chambre, et les députés ministériels à sa gauche, contrairement à ce qui se fait dans les autres assemblées législatives sur le continent. Cette tradition, qui remonte aux années 1850, s'explique par l'emplacement des cheminées dans l'ancien édifice Colonial.

Le règlement de l'assemblée législative prévoit des comités permanents sur les questions suivantes: Services gouvernementaux, Services sociaux, Ressources, Comptes publics, Privilèges et élections, Règlements de l'assemblée, Projets de loi émanant de députés et divers.

Les comités spéciaux ne sont établis que pour des questions très précises. Par exemple, le 23 novembre 1979, un comité spécial fut créé pour étudier l'adoption d'un drapeau pour Terre-Neuve. Le rapport de ce comité — qui contenait un projet de drapeau — fut déposé à l'assemblée le 29 avril 1980, et un mois plus tard, le *Newfoundland Flag Bill* recevait la sanction royale. On peut mentionner aussi un comité spécial sur la gestion des ressources qui a été constitué le 26 novembre 1980.

Les trois fonctionnaires élus à l'assemblée sont le président de la Chambre, le vice-président — qui est aussi président des comités — et le vice-président adjoint, aussi vice-président des comités.

Depuis 1949, l'assemblée a eu six présidents; le premier a été Reginald Sparkes qui a occupé ces fonctions pendant sept ans. John R. Courage qui était vice-président durant cette période, présida la Chambre de 1957 à 1962. Puis, ce fut George W. Clarke de 1963 à 1971 (c'est lui qui a occupé le poste le plus longtemps), et James Russell de 1972 à 1975. Gerald Ottenheimer, l'actuel ministre de la Justice et représentant régional du Canada auprès de l'Association parlementaire du Commonwealth a, pour sa part, assumé la présidence de la Chambre de 1975 à 1979.

Le président actuel de l'assemblée législative est M. Leonard A. Simms, député de Grand Falls, élu à ce poste le 12 juillet 1979. Le vice-président est M. John Butt, député de Conception Bay South. M. Ray Baird, député de Humber West est vice-président adjoint et vice-président des comités.

En plus de ses deux adjoints, les autres fonctionnaires nommés qui relèvent du président de l'assemblée

sont ceux du bureau du greffier, du sergent d'armes et du Hansard, ainsi que ceux du bureau des députés ministériels, du bureau des députés de l'opposition et ceux de la bibliothèque de l'assemblée.

Il y a eu cinq greffiers à l'assemblée législative de Terre-Neuve depuis 1949; il s'agit de Henry H. Cummings, de 1949 à 1965; de Robert W. Sheppard, de 1957 à 1966; de George S. Baker, de 1966 à 1968, qui a été élu député fédéral de Gander-Twillingate en 1974; de Hugh F. Coady, de 1969 à 1977 et d'Elizabeth Duff, depuis 1978. Les sergents d'armes ont été le sergent Thomas Christopher, de 1949 à 1960, le capitaine George Hicks, de 1960 à 1962, et le major A.E. Hemmens depuis 1962. Ce dernier est le sergent d'armes qui a le plus longtemps occupé ce poste.

Le sergent d'armes est responsable des pages et des constables de la Chambre. Les autres services de sécurité sont assurés par les membres de la Légion royale canadienne de la province ainsi que par le personnel chargé des questions de sécurité du ministère des Travaux et Services publics.

Les députés du parti gouvernemental et les membres de l'opposition bénéficient des services d'un agent de recherche. La bibliothèque de l'assemblée met à la disposition des députés sa grande collection de livres, de revues, de documents parlementaires et de coupures de presse.

La tribune de la presse comporte 15 journalistes à plein temps et 10 à temps partiel. La tribune est chargée des rapports quotidiens à tous les médias notamment à la télévision, à la radio et aux journaux. L'assemblée offre certains services à la tribune de la presse en lui communiquant notamment les documents déposés à la Chambre et en mettant à la disposition des journalistes des machines à écrire ainsi que des salles d'entrevues. Les délibérations quotidiennes de la Chambre ne peuvent être filmées ou enregistrées qu'avec le consentement unanime des députés.

(traduit de l'anglais)

NOTES

1. Traduit de *Public Ledger and Newfoundland General Advertiser*, 4 janvier 1833
2. Dans *The Colonial Secretary to the Governor of Newfoundland*, Archives publiques, Edifice Colonial, 21 février 1854 (traduction)
3. *La Bouchère au gouverneur Darling*, 26 mars 1857, dans Harold Innis, *The Cod Fisheries*, p. 396 (traduction).